



Demande de naturalisation française

Par **Missoum**, le **27/10/2012** à **15:27**

Bonjour,

Cela fait 38 ans que j'habite en France, je suis Algérien, je suis marié à une Française depuis 2000 mais en instance de divorce et j'ai un enfant de 11 ans.

Je prépare mon dossier pour ma demande de naturalisation Française par décret, y'a t'il un moyen d'aller plus vite que d'attendre les fameux un an pour avoir la nationalité?

D'avance merci pour votre réponse si il y'en a une.

Par **amajuris**, le **27/10/2012** à **15:34**

bjr,

le délai de 12 mois est déjà un délai réduit mais il peut être prolongé de 3 mois par décision motivée;

donc soyez patient;

cdt

Par **Missoum**, le **27/10/2012** à **16:03**

Merci pour votre réponse.

En fait j'ai besoin de faire un voyage aux états unis et comme je n'ai qu'un titre de séjour, je pensais que je ne pouvais pas quitter la France hors l'espace Schengen.

D'ou ma demande de naturalisation.